



Contrat d'Engagement
PRODUCTEUR - AMAPIEN
Certipaq BIO FR 09 jusqu'au :

Huiles
2ème semestre 2023

Le Producteur :

Thierry GARDON
La Ferme de Fontrubleau
Lucé - 42260 CRÉMEAUX
06 25 54 36 94

lafermedefontrubleau@gmail.com

L'Amapien :

Nom Prénom :

Adresse

Tél :

E-mail :

Le Référent: Laurent CHARLES - 06 74 93 41 76 - l.charles63@icloud.com

Contenu du contrat :

Le producteur mentionné s'engage à produire dans le respect de la Charte des AMAP et du cahier des charges de l'Agriculture Biologique, à apporter ses produits sur le lieu de distribution indiqué, au jour convenu.

- Le présent contrat est passé pour la fourniture d'huiles.
- Il est établi pour une durée de six mois, entre l'amapien et le producteur.

Termes du contrat :

1) Livraison

Les livraisons ont lieu chaque mois le 3e vendredi de 18h30 à 19h30 dans l'ancienne salle de judo.

2) Les modalités de paiement

Les produits sont payables à la l'avance. Le paiement sera effectué par chèques au nom du producteur, collecté par le référent lors de la signature du présent contrat, remis au producteur

3) La commande

Produits		PRIX	21/07	18/08	15/09	20/10	17/11	15/12	Total en €
Huile de colza	Bidon 5l	32,00 €							
	Bouteille 0,75l	7,00 €							
Huile de Tournesol	Bidon de 5L	32,00 €							
	Bouteille 0,75l	7,00 €							
Montant total en €									

Reçuchèque(s) pour un montant de.....euros.

Etabli en 3 exemplaires leà

Signatures :

Producteur :

Amapien :